



ADSEAAV – Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adulte du Var

Etablissement et Services d'Accompagnement par le Travail
(ESAT) « Hors les Murs »

Tous types de handicap



Public concerné

- › Les travailleurs handicapés de plus de 18 ans avec une orientation ESAT par la MDPH
- › Les personnes autonomes, mobiles dans les déplacements
- › Les personnes motivées pour travailler en milieu ordinaire

Ce service médicosocial vise la promotion de l'emploi en milieu ordinaire par le biais de Mises à Dispositions (MAD)* individuelles au sein d'entreprises privées, de collectivités territoriales ou d'établissements publics, d'associations ou de toute autre personne morale ou physique.

* MAD : Dans le cadre d'un contrat de mise à disposition, l'utilisateur de l'ESAT **occupe un poste de travail**, pendant plusieurs semaines ou mois, au sein d'une entreprise, collectivité cliente.

Le travailleur de l'ESAT est ainsi **sous la supervision de l'entreprise cliente**. Il reste toutefois, tout au long du contrat, juridiquement rattaché à l'ESAT tout au long de la convention. À ce titre, il continue notamment de bénéficier d'un accompagnement médico-social et des autres actions de soutien proposées par l'établissement médico-social.

La convention de Mise à Disposition peut durer **jusqu'à 2 ans maximum**. La rémunération est versée par l'ESAT.



ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MENÉES

Principes de fonctionnement :

- › Pas d'ateliers internes : tous les postes sont dans des entreprises, collectivités locales, associations... en milieu ordinaire
 - › Recherche de postes adaptés en fonction des capacités, des compétences et au plus près du lieu de vie de chaque travailleur ESAT.
 - › Accompagnement individualisé et progressif par une équipe pluridisciplinaire : conseillers d'insertion, chargée de relation entreprise, psychologue, travailleur social.
 - › Objectif final : emploi durable en milieu ordinaire avec la signature de contrats de droit commun.
-
- › Tous types d'activités en fonction des compétences et des savoir-faire des personnes intégrant l'ESAT « Hors les Murs ». Les activités réalisées par les travailleurs de l'ESAT dans les entreprises clientes sont diversifiées : entretien des espaces verts, de locaux, le conditionnement pour la distribution, l'alimentation, des activités de restauration, des petits travaux de peinture ou encore de l'administratif...

ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET/OU L'AGGLOMÉRATION :

-



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- › 1 Directeur de pôle
- › 1 Chef de service
- › 3 chargés d'insertion professionnelle
- › 1 psychologue
- › 1 assistant social
- › 1 secrétaire
- › 1 chargé de relation entreprise



CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE

- › Département du Var



PRÉREQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT / D'UNE PRISE EN CHARGE

- › Orientation ESAT par la MDPH
- › Personnes autonomes, mobiles et motivées pour travailler en milieu ordinaire



CAPACITÉ D'ACCUEIL

- › Une capacité d'accueil de 39 personnes



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- › Accompagnement sur le projet professionnel individualisé, recherche de poste avec la personne.
- › Les RDV d'accompagnement peuvent se mener dans nos locaux répartis sur tout le var, rdv téléphonique, visite en entreprise et parfois en visite à domicile.



PRISE EN CHARGE GRATUITE / PAYANTE

- › Gratuite car l'accompagnement médicosocial est financé par l'ETAT.
- › Quand il y a convention de MAD, le temps travaillé dans l'entreprise cliente est facturé : tarification très attractive.



ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

- › ADSEAAV siège : 230 Rue Marcelin Berthelot – 83130 La Garde

ADRESSE DE L'ANTENNE LOCALE

- › ESAT « Hors les Murs » 281 Rue Jean Jaurès – 83000 Toulon



PERSONNE À CONTACTER

Secrétariat de l'ESAT « Hors les Murs » :

- › Tél : 04 94 93 30 30
- › Mail : esat.toulon@adsea83.org



ACCUEIL ET PERMANENCES (JOURS ET HORAIRES)

- › Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00



SOUTIENS FINANCIERS EXISTANTS (DÉPARTEMENT, RÉGION, ENTREPRISES, COMMUNES)

- › ARS PACA (Agence régionale de Santé)



PARTENAIRES SOCIAUX

- › Les entreprises (tous secteurs) et collectivités du territoire, le Réseau Public de l'Emploi : France Travail, Cap Emploi, Missions Locales, l'AGEFIPH, le FIPHFP, la MDPH, l'ARS PACA.